

Projet de territoire



« Tu peux tout accomplir dans la vie si tu as le courage de rêver, l'intelligence d'en faire un projet réaliste, et la volonté de voir ce projet mené à bien. »

Sidney Friedman



Définitions

Projet : On appelle projet un ensemble finalisé d'activités et d'actions entreprises dans le but de répondre à un besoin défini dans les délais fixés et dans la limite d'une enveloppe budgétaire allouée.

Territoire : collectivité territoriale ou espace administratif, espace géographique qui regroupe des personnes .

« Le territoire est une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale, donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire." Guy Di Méo - Les territoires du quotidien, 1996, p.40



INTRODUCTION

Outre l'obligation imposée par le département de réaliser un projet de territoire pour contractualiser avec lui les projets d'investissement qu'il aidera financièrement dans les trois ans à venir, dans le cadre du Contrat d'Investissement Département Territoire (CIDT), il nous a paru utile de faire de cette contrainte une force de proposition et de prospective de développement pour le Bernavillois.

Ce fut donc l'occasion sur la base des diagnostics réalisés par l'Agence d'urbanisme du Grand Amiénois, dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays du Grand Amiénois, de fixer un instantané sur notre situation économique, sociale, environnementale, démographique et sur les services offerts à la population et, sur ces constats, d'imaginer les besoins et les évolutions souhaitables pour accueillir et satisfaire aux nécessités quotidiennes des habitants.

C'est la Vision !

Avec une connaissance mesurée de nos forces, de nos faiblesses, des risques et des atouts de notre contrée, nous avons recherché à définir les orientations stratégiques de développement de notre communauté de communes et de nos communes pour offrir aux populations résidentes ou nouvellement accueillies un cadre favorable à leur épanouissement quotidien personnel familial et professionnel :

bien naître, bien grandir, bien vivre et bien vieillir.

C'est l'Horizon !

Un certain nombre d'objectifs prioritaires ont été précisé pour réduire nos handicaps et développer nos atouts sans omettre une vision prospective innovante garante de l'attractivité et d'un développement durable cette fois.

La déclinaison de fiches action à engager à court moyen ou long terme doit nous permettre d'atteindre ces objectifs.

C'est le Chemin !

Voilà la démarche engagée proposée à nos partenaires et à nous tous dans les domaines du développement social, économique, culturel, environnemental, éducatif, de l'habitat des routes et des transports, et du cadre de vie.

Du Regard de 2012 à l'horizon de 2020.

Une réflexion collective et prospective d'aménagement et de progrès pour un développement durable de notre campagne, à laquelle nous sommes très attachés, fait naître de ce projet une logique d'interaction et de coopération qui remplace une simple logique de besoins peu définis, d'effets et d'impacts, et une dynamique de développement.

Document fondateur et vivant pour ces années, il mérite votre critique pour en faire un outil communautaire réellement efficace au service de tous et de chaque village.

De toutes les communes actives et solidaires dans une intercommunalité confiante, réactive et efficace, Agissons ensemble.



SOMMAIRE

La vision

Diagnostic du territoire

Le constat

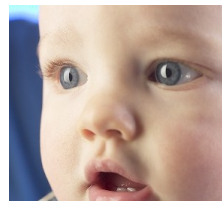
- L'attractivité résidentielle
- La situation économique
- La mobilité et les communications
- L'habitat



L'horizon

Regard sur....

- un cadre de vie et une qualité de vie privilégiée
- un territoire attractif à la démographie en hausse
- un territoire attractif par sa ruralité
- un territoire attractif aux forts enjeux sociaux
- un territoire attractif dynamisé par son offre culturelle et sportive
- un territoire à rendre attractif économiquement

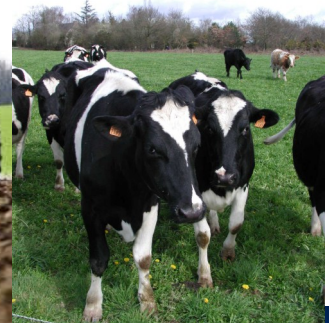


Le chemin

De la rétrospective à la prospective

Schéma d'orientation

- Fiches actions



LA VISION

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Fiche d'identité

Nombre de communes : 26

Population : 6237 habitants

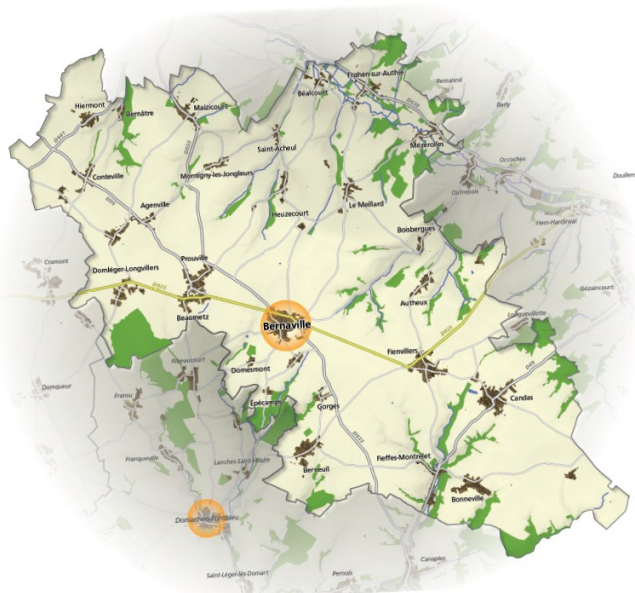
Surface en km² : 181

Densité : 34 habts/m²

Commune la plus peuplée : BERNAVILLE –
1116hbts

Nombre de communes < à 500hbts : 23

1117 emplois



Le constat

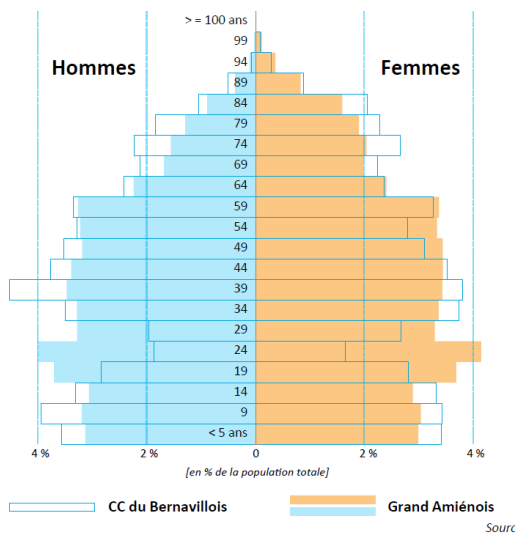
La Communauté de communes du Bernavillois est un territoire rural de 26 communes dont 23 comptent moins de 500 habitants et couvert à 86 % par des surfaces agricoles. La commune de BERNAVILLE en constitue le pôle structurant où est concentrée la majeure partie des services. C'est un pôle dit intermédiaire relayé par CANDAS.

⇒ Son attractivité résidentielle

La Communauté de communes du Bernavillois détient la croissance démographique la plus élevée du Grand Amiénois. Son solde migratoire est en effet en augmentation constante de 1999 à 2007 : 50 habitants supplémentaires par an pendant cette période contre 21 par an entre 1990 et 1999. Cette croissance est simultanément portée par le solde migratoire et le solde naturel et a été particulièrement soutenue au nord du territoire.

Le coût du foncier plus faible que dans le reste du Grand Amiénois, la création de regroupements pédagogiques concentrés ont attiré les familles avec de jeunes enfants : Mézerolles a vu sa population augmenter de 21 % et Agenville 18 % par exemple. La Communauté de Communes du Bernavillois est la seule du Grand Amiénois à détenir la compétence scolaire. Les services liés à l'enfance et à l'accueil périscolaire y sont développés. Le tissu associatif du Bernavillois est dense tant au niveau culturel que sportif.

Pyramide des âges en 2007 de la CC du Bernavillois



Le Bernavillois accueille une partie du desserrement de l'agglomération amiénoise mais également des pôles du Doullennais et du val de Nièvre.

Parallèlement, l'indice de jeunesse du Bernavillois est assez faible en raison de la forte population des personnes de plus de 60 ans.

Enfin la baisse de la taille des ménages est moins forte qu'ailleurs.



⇒ Sa situation économique : emploi et aspects sociaux.

1 emploi productif sur 4 est un emploi agricole. Cette proportion est la plus forte du Grand Amiénois.

L'essentiel des emplois productifs se situe à Bernaville (410 contre 40 à Candas), en raison de la présence de deux entreprises industrielles. (au 31/12/2008) De 1999 à 2008, le Bernavillois a su préserver son nombre d'emplois.

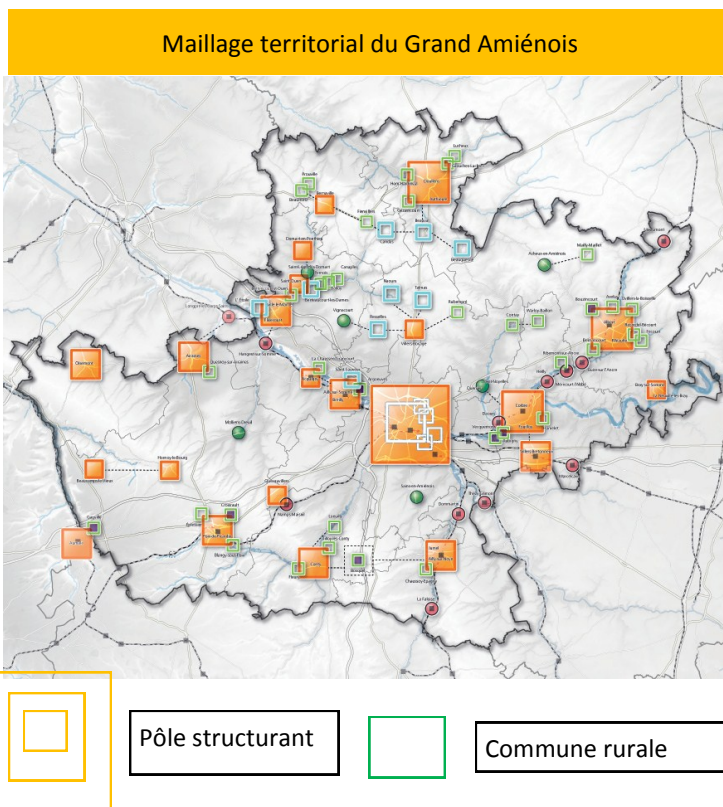
Malgré la crise 70 % des emplois proposés dans le Bernavillois sont occupés par des personnes qui y résident. Ces emplois sont liés à l'agriculture et aux services. Aucun emploi n'est lié exclusivement au tourisme.

La Communauté de Communes compte moins d'emplois que d'actifs occupés résidant sur son territoire (45 emplois pour 100 actifs en 2007).

Cet indice de concentration de l'emploi est l'un des plus faibles du pays du Grand Amiénois ce qui accentue ce caractère résidentiel de la Communauté de Communes.

Le taux de chômage se situe dans la moyenne de celui du Grand Amiénois mais ce sont les jeunes qui souffrent le plus des difficultés d'accès à l'emploi (1/4 d'entre eux). Cette situation est due à une qualification moindre que dans le Grand Amiénois et à un manque de mobilité.

Les services à la population sont concentrés à Bernaville et une antenne postale réside à Candas.



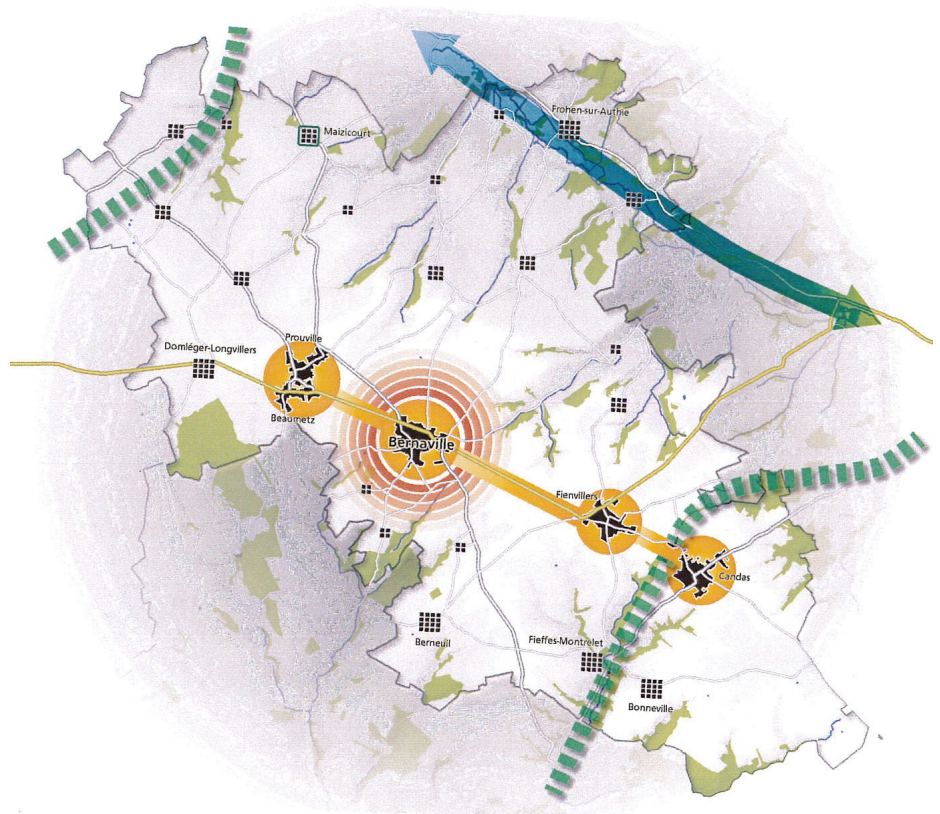
Le faible taux d'emploi en entreprises et le nombre d'actifs agricoles et d'élèves ont mené au classement du territoire en zone de revitalisation rurale (ZRR).

Quant aux revenus des ménages du Bernavillois ils se situent dans la moyenne basse du Grand Amiénois. La moitié paie des impôts sur le revenu contre 61% dans le Grand Amiénois.

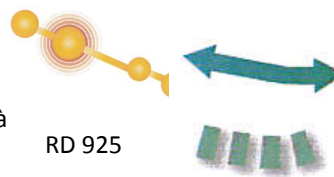
⇒ Mobilité et communication = un territoire peu autonome

Le Bernavillois ne compte pas d'axe routier très développé et seul un déplacement sur 2 est réalisé en dehors du Bernavillois ce qui souligne la faible mobilité des habitants. Le Bernavillois ne dispose ni de gare ferroviaire ni de sortie d'autoroute. Seule la RD925 peut desservir le territoire en cas d'intempérie et ce manque d'infrastructure nuit à l'implantation d'entreprises et à l'approvisionnement nécessaire aux activités implantées.

65% des déplacements se font en voiture et les transports collectifs sont aux 3/4 utilisés par les scolaires.



Axes du territoire à valoriser



RD 925

Vallées fluviales et affluents

Itinéraires cyclables

Pour communiquer reste la voie électronique dont le programme de montée en haut débit est prévu au schéma départemental d'aménagement numérique ce qui pourrait augmenter la proportion du télé travail.

Cette faible capacité de mobilité renforce le pôle de proximité qu'est Bernaville et donne une grande importance au maintien des services dans quelque domaine que ce soit : administrations, santé, éducation, services à la personne,...

⇒ L'habitat

Qui dit attractivité résidentielle dit habitat.

La capacité d'accueil des logements doit s'adapter à l'arrivée des familles, à leur composition tout en préservant les espaces agricoles.

La moitié de la population est concentrée sur l'axe BERNAVILLE-FIENVILLERS-CANDAS qui correspond à la RD 925 et constitue le principal axe routier du territoire.



50 logements dit sociaux sont dénombrés dans le Bernavillois, qui détient l'indice de construction le plus élevé du Grand Amiénois.

En terme de qualité de l'habitat, il est important de réduire le nombre de logements inconfortables pour permettre aux personnes âgées en particulier de rester dans leur logement le plus longtemps possible ainsi que de permettre les économies d'énergie dans les logements les plus anciens. (coût de l'énergie pour les ménages et préservation de l'environnement).

L'HORIZON

Regard sur....

UN CADRE DE VIE ET UNE QUALITE DE VIE PRIVILEGIEE

La population ressent le cadre de vie d'une manière positive.

Le cadre de vie est défini par sa *ruralité* et *son environnement naturel, ses paysages et ses villages.*

Cependant elle trouve sa situation géographique pénalisée par *un manque de desserte routière « rapide »*, avec cependant une proximité de trois nœuds autoroutiers (Abbeville – w, Amiens - s, Flixecourt – sw) qui favorisent les communications lointaines (tourisme ++/emploi --) plus que les circulations dans le territoire et entre les territoires limitrophes (Amiens, Flixecourt, Abbeville, Auxi le Château, Doullens, Arras)

Les axes majeurs (RD 925, RD 933, RD 938) méritent un soin particulier et la multitude de routes départementales de faible gabarit sont d'une qualité insuffisante.

Les commerces sont rares, seules Bernaville et Candas offrent une gamme de proximité (poste, banque, commerce de première nécessité, offre de soins,...)

UN TERRITOIRE ATTRACTIF A LA DEMOGRAPHIE EN HAUSSE

L'augmentation importante de la population est ressentie comme une richesse sociale, culturelle et économique dont la résultante est :

l'émergence de nouveaux besoins en équipements souvent absents ou peu organisés (petite enfance : crèches, centre de loisirs , centres d'activités culturelles ou associatives, offre sportive, offre de soins, ...),

des ressources foncières mal maîtrisées pour l'urbanisation (refus de PC)

des besoins en services sociaux pour les publics en situation de précarité ou d'aide à la parentalité,

des besoins accrus en terme de services aux personnes âgées.

Le territoire du Bernavillois apparaît en outre peu attractif pour garder les jeunes et surtout les jeunes actifs par un manque d'activités et une zone d'emploi sinistrée et une desserte en transport peu pertinente pour un usage quotidien (ou fréquent) .

Cependant beaucoup reconnaissent le manque d'implication de la jeunesse qui peine à structurer ses souhaits et à s'impliquer dans la demande et la participation à la mise en place de projets avec les collectivités ou les associations.



Bernâtre



Le club de judo

UN TERRITOIRE ATTRACTIF PAR SA RURALITE

La Communauté de communes du BERNAVILLOIS est riche de son patrimoine environnemental. Elle compte plus d'églises que les 26 villages qui la composent sans compter les innombrables croix et calvaires. Chaque commune a à cœur de le préserver ainsi que les tours de ville, les chemins de traverse et les voies vertes qui maillent tout le territoire.

Mais la prise de conscience de ses potentiels touristiques ou d'initiatives dans ce domaine est absente.



La traverse du Ponthieu

Les ressources naturelles du BERNAVILLOIS sont ses atouts principaux : la ressource en eau non polluée, l'énergie éolienne dont la capacité de développement a été réaffirmée par le Préfet sont autant d'éléments à protéger.

La prise en compte des risques naturels comme les risques majeurs ou anthropiques comme le traitement des déchets est d'autant plus importante.

L'offre de logement est attractive par le coût moyen du foncier ou des loyers plus bas qu'en zone péri urbaine (1^{ère} et deuxième couronne) mais le taux d'inoccupation augmente et les loyers de l'offre privée récente sont trop élevés.

Cette attractivité a été consommatrice de foncier et occasionne une perte de pourcentage de terres agricoles à laquelle il faut mettre un frein si on veut préserver son caractère.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF AUX FORTS ENJEUX SOCIAUX

Qui peut se targuer de la présence des services publics : le Trésor Public, la Poste, le Centre médico-social, les services de proximité.

Les services dédiés à l'enfance et à la jeunesse sont présents de l'école maternelle au collège. L'arrivée de familles avec enfants a conduit au déploiement et/ou au développement de services liés à la petite enfance : garderie, accueil de loisirs, relais d'assistantes maternelles.



La maison de santé à Bernaville

La pyramide des âges de notre territoire montre que les plus de 60 ans constituent une part importante de la population dont les besoins ne sont pas à négliger : rester le plus longtemps possible chez soi ou non, les retraites modestes qui limitent souvent les choix, maintenir le lien social, la santé, répondre par une offre de soins de proximité accessible.

La Maison d'accueil Rural pour Personnes Agées (MARPA) a augmenté l'offre de logement adaptée aux seniors mais reste inaccessible aux plus modestes poussant les familles à trouver des solutions inappropriées comme les EHPAD qui présentent le double désavantage d'être une charge non négligeable pour les finances publiques.

Le Bernavillois recense de nombreuses associations de personnes plus ou moins âgées d'ailleurs qui leur permettent de poursuivre leur vie sociale. La création d'un lien entre les différents clubs mais aussi les structures telles la MARPA et les clubs réunissant les autres générations constituerait une plus-value non négligeable pour notre territoire.

La création de la maison de santé à BERNAVILLE a permis l'arrivée d'un dentiste et d'une psychologue depuis son ouverture. Le réaménagement prochain du bâtiment voisin pour y installer les services de la Communauté de communes (aides à domicile, portage des repas, gestion de la téléalarme et des dossiers d'aide personnalisée d'autonomie,...) auquel se joindra le Centre Médico-social du Conseil général de la Somme permettra à ce public fragile d'accéder à nombre de services qui les concernent et de proposer un véritable pôle médical et médico-social.

Le manque d'offre de transport collectif sur notre territoire modère cependant ces évolutions positives et conduit à trouver des solutions de communication alternative dont le développement sera indispensable au maintien des services de proximité.

Outre de demander aux autorités organisatrices des transports de développer et réorganiser l'offre existante, le Bernavillois doit pouvoir s'appuyer sur le développement des nouvelles technologies de communications et la mise en réseaux des partenaires associatifs et sociaux à la fois pour développer le travail à domicile (télétravail) et la micro-activité que rend possible le e-commerce et permettre les démarches administratives et l'accès aux soins. La maison de santé est par exemple dotée de la fibre optique ce qui permet aux professionnels de santé de pratiquer la télémédecine. Ce premier palliatif aux problèmes de mobilité des seniors dans le cas présent ne suffit pas et il reste à combler le manque de relation entre le centre médico-social, les centres communaux d'actions sociales et les associations caritatives (Croix-Rouge, Banque alimentaire,...) dont l'évolution vers un centre intercommunal d'actions sociales comblerait les manques.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF DYNAMISÉ PAR SON OFFRE CULTURELLE ET SPORTIVE

Les 6500 habitants du Bernavillois bénéficient d'une école de musique intercommunale, d'une bibliothèque et d'une offre sportive qui repose sur un tissu associatif dense.

L'offre est cependant fragilisée par sa dispersion et le manque de locaux et de coordination. Les communes et la Communauté de communes peinent à s'impliquer dans le fonctionnement des structures dont le cœur est le bénévolat.

Il en résulte un manque d'activités pour les jeunes qui ne s'impliquent pas si l'offre n'est pas organisée.



La classe de saxophone de l'école de musique du Bernavillois

Les communes et la Communauté de communes ont un rôle structurant à jouer en la matière, (« projet de club », « professionnalisation » de l'encadrant dont la mise à disposition d'éducateurs sportifs dont le territoire n'a jamais bénéficié de la part du département) le développement de l'offre culturelle et l'évolution des clubs sportifs en dépendent. Les actions menées localement peuvent ouvrir la porte à des actions de plus grande ampleur et à la diversification de l'offre culturelle.

La professionnalisation d'un encadrement sportif ou d'animation semble une condition nécessaire à la pérennisation des activités proposées et à leur attractivité.

UN TERRITOIRE A RENDRE ATTRACTIF ECONOMIQUEMENT

Hier, la vie du village était articulée autour des édifices et des personnalités qui les représentent : la mairie, l'église, l'école, le café, la boulangerie, se répartissaient la gestion de la commune, l'instruction de la jeunesse et le développement spirituel et social des habitants. Les villages s'animaient par le travail des ouvriers agricoles et de la fabrique.

Aujourd'hui le presbytère est vendu, l'église a perdu son locataire, l'école est fermée, des cafés ne restent parfois qu'une enseigne défraîchie, les fermes diminuent et n'emploient plus ou guère de salariés, les usines moins nombreuses réduisent les postes, une ou deux boulangeries subsistent.

Que seront demain nos représentations? Elles peuvent être réinventées sur la base de nos valeurs.

L'économie de notre territoire repose sur la vivacité de son agriculture puissante et diversifiée qu'il est important de préserver. Les exploitants gèrent leur activité de façon raisonnée dans une logique de développement durable.

L'autre volet de l'activité productive repose sur deux entreprises et les services (artisanat, banques, commerces,...)

Le chômage des jeunes est dû pour partie à l'inadéquation entre les formations proposées et les demandes d'emploi. Les commerçants et artisans rencontrent des difficultés à recruter des personnes qualifiées dans les domaines recherchés. Dans le même temps, les jeunes comme les seniors souffrent de l'absence de l'offre de transport pour se rendre à Pôle emploi ou aux éventuels entretiens auxquels ils pourraient répondre dans le Grand Amiénois. De façon surprenante, lorsqu'un poste est proposé par une collectivité, les demandeurs d'emplois affluent.

Le secteur tertiaire et les services constituent une source d'emplois non négligeable même s'il reste précaire. La professionnalisation des aides à domicile est un exemple à suivre.

Nos capacités touristiques sont sous exploitées. Le Bernavillois attire les randonneurs et les marcheurs amoureux de la nature et nous manquons de structures d'accueil. Notre territoire est en effet un relais entre l'offre des Communautés de communes voisines, la côte picarde et la capitale Amiénoise.

La vallée de l'Authie est un axe touristique essentiel pour les activités nautiques qu'elle peut proposer et pour les pêcheurs. La route départementale 925, très passante, peut quant à elle être un axe informatif et promotionnel. Exemples des sites qui représentent le Bernavillois: les jardins de Maizicourt, la traverse de Bernâtre, l'église classée de Fieffes, les « fontaines bleues » de Mézerolles, ...

Il manque de confiance de la part des entrepreneurs alors que les chambres d'hôtes, gîtes affichent souvent complets et il n'y a pas de camping..



Les jardins de Maizicourt



Le Blockhaus de Domléger-Longvillers

LE CHEMIN

De la rétrospective à la prospective

PASSE	PRESENT	AVENIR
 <p>Les mairies</p>	<p>sont des bâtiments datant de la fin du 19ème</p>	 <p>à restaurer, réhabiliter, et mettre aux normes, seuls services publics encore présents</p>
 <p>Les églises</p>	<p>constituent un patrimoine très ancien, il y a plus d'églises que de communes</p>	 <p>à préserver notre identité, patrimoine à entretenir</p>
 <p>Les écoles de Jules Ferry</p>	<p>sont des bâtiments vides remplacés par les regroupements pédagogiques concentrés</p>	 <p>à réemployer, à réhabiliter en leur trouvant d'autres usages et les écoles actuelles sont à entretenir</p>
 <p>Les fermes</p>	<p>en diminution ont des bâtiments à l'abandon, sous utilisés</p>	 <p>dont les activités doivent être préservées et diversifiées pour retrouver une utilité aux bâtiments et conserver l'identité du territoire</p>
 <p>Les cafés</p>	<p>ferment</p>	 <p>Le lien social est à réinventer, à développer dans d'autres lieux</p>
 <p>Les commerces</p>	<p>disparaissent progressivement</p>	 <p>et doivent bénéficier d'un soutien, maintien du commerce de proximité et de l'artisanat sont nécessaires à celui de la vie</p>
 <p>Les usines historiques</p>	<p>emploient moins de salariés</p>	 <p>Les activités sont à diversifier pour apporter une plus-value économique au territoire, les installations sont à renouveler (redressement productif!!)</p>

SCHEMA D'ORIENTATION

STRATEGIE ECONOMIQUE

Orientation n°1 : Préserver les emplois existants (service et productif)

- 1-1 Création d'une zone d'activité artisanale et commerciale
- 1-2 Construction d'un bâtiment relais HQE
- 1-3 Développer les communications électroniques
- 1-4 Favoriser le développement des énergies renouvelables
- 1-5 Développer le tourisme
- 1-6 développer et entretenir les voies routières

Orientation n°2 : Favoriser l'accès à la formation

- 2-1 Assurer la continuité éducative
- 2-2 Faire correspondre l'offre de formation à la demande du marché de l'emploi
- 2-3 Réorganiser les transports collectifs

STRATEGIE DEMOGRAPHIQUE

Orientation n°3 : Garder l'attractivité résidentielle du territoire

- 3-1 Elaboration du plan local d'urbanisme intercommunal
- 3-2 Elaboration d'un programme local pour l'habitat
- 3-3 Aide à l'assainissement collectif

Orientation n°4 : Assurer l'offre de soins et la sécurité des habitants

- 4-1 Maintenir et développer l'offre de santé
- 4-2 Elaboration d'un plan intercommunal de sauvegarde

STRATEGIE DE SERVICES

Orientation n°5 : Maintenir et développer les services publics

5-1 Conforter les services régaliens au pôle de proximité et permettre leur déploiement au pôle relais et dans les communes de la Communauté de communes

5-2 Mise en œuvre de l'accessibilité aux services de la Communauté de communes et mutualisation des services

Orientation n°6 : Prendre en compte le développement de l'enfant

6-1 Permettre l'accueil des jeunes enfants

6-2 Développer l'accueil de loisirs des enfants et adolescents

6-3 Coordonner et développer l'offre sportive et culturelle

Orientation n°7 : Prendre en compte le vieillissement de la population

7-1 Tisser un lien social entre les personnes âgées et entre les générations

7-2 Faciliter l'accès aux services

STRATEGIE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Orientation n°8 : Lutter contre la précarité

8-1 Créer un centre intercommunal d'action sociale

8-2 Apporter un soutien aux associations caritatives locales

8-3 Eligibilité de 3 à 4 logements de la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées à l'aide sociale à l'hébergement

8-4 Implantation d'un EHPAD

Orientation n°9 : Préserver et exploiter les ressources

9-1 Prise en compte des déchets

9-2 Favoriser les circuits courts

9-3 Mutualiser les moyens pour réaliser des économies d'énergie publique

9-4 Préserver la qualité de l'eau

9-5 Réduire les déplacements individuels

9-6 Amélioration du cadre de vie

9-7 Préservation de l'identité naturelle